

*La Rochelle.*

Jean Rousseau, jusques à un an.

(Sorb., H, 1, 9, n° 174, fol. 37 v°.)

*Poitiers.*

Guion Brunay (*c'est sans doute Bonnet qu'il faut lire*), pour un an par les généraux, sous la main du Roy.

(*Ibidem*, fol. 47 v°.)

*Saint-Pourçain.*

Jean Menudel, pour six ans, par lettres patentes.

(*Ibidem*, fol. 45 r°.)

Antoine Portal, commis à l'office de garde de la monn<sup>e</sup> de Villefranche.

(Sorb., H, 1, 13, n° 173, fol. 114 v°.)